



CLASSIQUES  
GARNIER

« Addenda, errata », *Cahiers Alexandre Dumas*, n° 26, 1999, *Alexandre Dumas, de conférence en conférence*, p. 365-369

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-09489-0.p.0369](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-09489-0.p.0369)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1999. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ADDENDA, ERRATA

### Cahiers Dumas, n°24.

#### Alexandre Dumas, ses filles et leurs mères, p. 119, note 1.

#### Jean-Paul Krelsammer

M. Jean-Guy Greilsamer a retrouvé au Service historique de la Marine du Château de Vincennes (CC7 n°1296) le dossier de « 716. Krelsammer (Jean-Paul). Né le 2 nov[em]bre 1825, à Paris. Mort de la fièvre jaune à Guanabara (Ile de Cuba) le 26 8bre — provenant de la f[réga]te *L'Andromède*. L'acte de décès de M. Krelsammer a été envoyé au maire du 1<sup>er</sup> arrondt de Paris le 15 février 1847. »

Nous publions ci-dessous les pièces du dossier du fils aîné de Belle et demi-frère de Marie Dumas.

#### 1. Port de Brest

Année 1845.

Marine Royale

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent quarante-cinq, la Commission d'examen nommée par M. le V[ice]-A[miral] préfet maritime, conformément à l'ordonnance du 26 septembre 1839 et composée de

MM. Mesnard, capitaine de corvette, président

Thierry, Lieutenant de Veau V[ice]-A[miral] major

Et Mer Lieutenant de vaisseau

s'est transportée à bord de la gabare *la Licorne* la dite commission réunie dans la grande chambre, s'est fait présenter les papiers de ce candidat au grade de volontaire ci-après

Krelsamer (Jean-Paul) demandé par Mr Barbet, Cap[itai]ne de *la Loire*.

Les papiers de ce candidat pour l'emploi de volontaire ayant été trouvés en règle, ladite commission a procédé à son examen, le tableau ci-contre indique le degré d'instruction des jeunes gens examinés sur les différentes parties du programme de l'ordonnance. Ces degrés sont nuancés par une série de numéros

depuis zéro jusqu'à vingt. Zéro marque la nullité et vingt la perfection.

En résumant le tableau ci-contre la commission déclare que le sieur Krelsamer

A satisfait aux conditions du programme de l'ordonnance précitée et qu'il est admissible pour l'emploi de volontaire.

Fait et arrêté les jours, mois et an que dessus

Les membres de la Commission

Thierry, Mer

Le président

Mesnard.

D'après la déclaration de la Commission d'examen, le Sr Krelsamer est nommé volontaire de la Marine et sera embarqué sur *La Loire*.

Brest, le 15 août 1845.

Le V [ice]-Amiral Préfet maritime

## 2. Maison de Santé Belot.

Nous soussigné, Charles Belot, docteur en Médecine, chef de l'établissement ci-dessus désigné, attestons que le sieur Krelsamer Jean-Paul, Volontaire embarqué sur la frégate française, *L'Andromède*, a été envoyé à notre maison de santé le 20 octobre, comme malade de fièvre jaune et qu'il y est mort aujourd'hui à 12 heures du matin, des suites de cette maladie.

Havane, vingt-six octobre mil huit cent quarante-six.

Dr Belot.

Vu pour régularisation de la signature de Mr Belot, Docteur médecin en cette ville.

Havane le 14 novembre 1846

Pr le Consul Général en congé

Le Chancelier général

Francis Lavallée.

Le chirurgien-major, chargé du Service de santé de la Division des Antilles & a, déclare qu'il est à sa connaissance que la mort du sieur Krelsamer Jean Paul, volontaire, a été déterminée par la fièvre jaune.

Havane, vingt-six octobre mil huit cent quarante-six.

### 3. Port de Toulon. Marine Royale.

Année 1846. Avis de décès.

Le nommé Krelsamer, Jean-Paul, né à Paris, département de la Seine — fils de Jean et de Caroline Despreaux ; embarqué sur la frégate *L'Andromède* et inscrit sur le rôle d'équipage comme volontaire, provenant de l'Inscription du quartier de Cherbourg, est mort à la maison de santé de Mr Belot, à La Havane, le vingt-six octobre mil huit cent quarante-six.

Le présent avis est donné par le soussigné, commis d'administration de la marine, embarqué sur la frégate *L'Andromède*, afin qu'il en soit fait mention où besoin sera.

A bord, le 12 9bre an mil huit cent quarante-six./ O. Mayr.

### 4. Don du Personnel. Brest, le 16 septembre 1847.

Officiers militaires et civils.

N° 1050.

Monsieur le Ministre

Pour satisfaire à votre dépêche du 10 septembre courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les renseignements suivants donnés par Mr le commis d'administration de la frégate *L'Andromède*.

Les effets de Mr Krelsamer, volontaire de la marine, décédé à La Havane le 26 octobre 1846, ont été confiés le 4 janvier 1847 à Mr Dupont, capitaine du navire Le Hâvre et Guadeloupe, pour être remis à Mr le Commissaire Général de la Marine au Hâvre.

Ce bâtiment était sur la rade de La Havane, et devait sous peu de jours effectuer son retour au Hâvre.

Le capitaine Dupont a donné récépissé de ces effets qui consistaient en effets à usage, linge, livres, papiers, chapeau et casquette d'uniforme et un sextant, renfermés dans une caisse et leurs boîtes.

D'après la déclaration de ce commis d'adm [inistrati] on il serait dû à Mr Krelsamer pour parfait paiement de l'exercice 1846, une somme de 24 f. 70 ; mais ce chiffre ne peut être considéré comme authentique, attendu que l'administration du port de Toulon qui compte de la dépense de *L'Andromède*, est seule à même d'établir avec certitude le décompte de ce volontaire.

Agrééz, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect.

Le V [ice]-Amiral, préfet maritime.

Mention : Ecrire au Havre pour l'envoi immédiat des effets dès qu'ils seront arrivés.

## 5. Varnier frères

Rue d'Orléans, 73.

Monsieur le Comm [issai] re des revues.

Nous avons l'avantage de vous remettre ci-joint Duplicata de la Lettre de Voiture qui accompagne trois colis savoir une boîte à chapeau un sextant et une caisse effets à usage pesant soixante kilog.

que vous nous avez confiées pour être transportées et déli-  
vrées à Mad [am] e Krelsamer 42 bis rue de Clichy à Paris.

Vous remarquerez que, conformément à nos conventions, les-  
dites marchandises doivent être rendues à leur destination en  
quatre jours, et que le prix du transport est porté à six francs les  
cent kilogrammes, plus pour remboursement la somme de 75  
c. pr timbre.

Entièrement à vos ordres.

Nous avons l'honneur de vous saluer,  
pr Varnier frères, Leroy.

## 6. Direction du Personnel.

Havre, le 7 8bre 1847

Bureaux des officiers militaires et civils. N°23.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux  
ordres contenus dans votre dépêche du 26 septembre, j'ai fait  
adresser à Mme Krelsamer les effets de son fils, volontaire dé-  
cédé à La Havane.

Vous trouverez ci-joint le duplicata de la lettre de voiture  
constatant l'expédition.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Ministre

de Votre Excellence,

Le très-humble & obéissant serviteur

Le Commissaire général de la Marine

A Son Excellence le Ministre de la Marine & des Colonies.

Cachet : Ministère de la Marine et des Colonies 8 octobre  
1847.

**Cahiers Dumas n°25 :**  
**1848. Alexandre Dumas dans la Révolution, p. 362.**

p. 82, note 4. 1795... entrée des Français à Berg-op-Zoom (30 janvier), prise par Pérignon de Roses ou Rosas en Catalogne, après soixante-dix jours de siège (3 février)... capitulation de la garnison autrichienne de Luxembourg (8 juin)

p. 169. La mention : « Abonnement : Paris, 51, rue de la Madeleine. Administration : M. Cajani, directeur de la *Tribune nationale*. Rédaction : M. Baudelaire, secrétaire de la rédaction » est à rattacher à *La Tribune nationale*, (p. 174). *L'Assemblée nationale. Journal quotidien, politique, scientifique et littéraire*. « Tout pour la France et par l'Assemblée nationale ». Bureaux : rue Coq-Héron. Prix d'abonnement. — Paris : Trois mois, 7 francs — Six mois, 13 francs — Un an : 21 francs. — Départements : Trois mois, 10 francs — Six mois, 18 francs. — Un an, 36 francs. — Tout ce qui concerne le journal *L'Assemblée nationale* doit être adressé au rédacteur en chef, A. de La Valette, au siège du journal, rue Coq-Héron, 5.

p. 276, note 2. La lettre de Carteret à Musset est conservée à la B.N., n.a.fr. : elle est bien datée du 8 mai, mais son enveloppe porte un cachet de départ du cabinet du directeur de la direction des Beaux-Arts du 5 juin 1848. Mentions ajoutées au crayon, sur l'autographe : Il avait à peu près 9 ans de service et 37 ans d'âge ; sur l'enveloppe : affaires désagréables. J. Hetzel, M. A. Houssaye, & a.